

Responsable projet : Marc Caverzasio
Email : marc.caverzasio@eper.ch

Projet Nouveaux Jardins

Fiche d'information réservée aux services sociaux et au réseau associatif

ATTENTION LE PROJET SE TRANSFORME !!

Descriptif du projet

Les Nouveaux Jardins s'adressent aux **personnes exilées récemment arrivées en Suisse**. L'EPER leur propose de **cultiver une parcelle potagère avec une personne habitant au sein du même quartier/localité** depuis plus longtemps. Les tandems se rencontrent régulièrement (si possible 1x par semaine au minimum) et sont responsables de la gestion de leur jardinet pour la durée d'**une saison de jardinage**. Afin d'encourager les interactions au sein des tandems et entre les différents duos, ainsi que les échanges autour du jardinage et de la vie quotidienne en Suisse, des rencontres mensuelles (« **cafés-jardinage** ») sont organisées par un-e animateur/trice de l'EPER.

Groupe cible

- personnes admises provisoirement (permis F ou F réfugié),
- réfugiés statutaires (permis B),
- autres personnes migrantes depuis peu sur le territoire suisse ou qui, pour des raisons diverses, n'ont pas encore de véritable réseau social,
- hommes ou femmes (seuls, en couple ou en famille)

Offre pour le bénéficiaire

- culture d'un potager dans un cadre convivial, avec une autre personne vivant dans le quartier/la localité depuis plus longtemps que lui
- participation à un atelier « café-jardinage » mensuel pour discuter, poser des questions de jardinage ou sur la vie quotidienne et rencontrer les autres tandems du jardin.
- partage d'expériences sur la vie en Suisse avec une personne de la région (ou y vivant depuis passablement longtemps), permettant la pratique du français et d'élargir les possibilités d'intégration sociale et professionnelle des participants au niveau local,
- pratique régulière d'une activité physique,
- aménagement d'un carré de jardin selon ses préférences personnelles et pour sa propre consommation,
- libre accès au jardin (y.c. le week-end), seuls ou en famille.

Conditions de participation

- engagement pour toute la saison de jardinage (avril – octobre inclus),
- participation obligatoire aux « cafés-jardinage » (1 fois par mois, le mercredi en fin d'après-midi),
- entretien régulier du lopin dont le bénéficiaire est co-responsable et de l'équipement mis à disposition,
- respect des règles définies par les bailleurs de terrains et par l'EPER,
- un minimum de connaissances en français,
- **important : A Genève et Lausanne, la priorité est donnée aux personnes habitant près des jardins**

Lieux des jardins

- Lausanne : Quartier de Montelly (chemin de Florency) et de Praz-Séchaud-Boveresses (avenue des Boveresses)
- Genève : Le Petit-Saconnex (Plantage du parc André Chavanne, chemin de Colladon), Meyrin (avenue de Mategnin 54) et Parc des Franchises (avenue de Châtelaine 40)
- Yverdon : Plantage de la commune (chemin du Maréchat)
- Neuchâtel : Jardin de la Main (rue de la Main 6-8)
- Bex : Au temple de Bex (rue du Midi 6)

Calendrier

- **Date limite d'inscription : 30.01.2017**
- Sélection des bénéficiaires : février – mars 2017
- 1ère rencontre : mi-mars – début avril 2017

Les ateliers mensuels ont ensuite lieu en fin **d'après-midi le mercredi**

Coûts

L'EPER prend en charge le loyer des jardins ainsi que les frais d'équipement et assure le suivi du projet. Les bénéficiaires contribuent au projet par l'achat de leurs graines et de leurs plants. Les frais de transports ainsi que l'assurance accident sont également à leur charge, sauf cas exceptionnel à discuter avec l'EPER et les services sociaux en charge.